

# MERCI D'APPLIQUER CES MESURES SI VOUS DEVEZ VOUS PRESENTER AU PALAIS DE JUSTICE D'ARRAS SUITE A UNE CONVOCATION

Vous êtes convoqué au palais de justice d'ARRAS :

## Avant de venir

- 1 - Prenez votre propre **stylo**
- 2 - Equipez-vous d'un **masque**. Celui-ci est obligatoire pour entrer sur le site.

## A l'entrée du palais de justice

- 3 - Présentez-vous à l'entrée du palais de justice dans la file dédiée avec votre convocation **10 minutes avant l'heure indiquée sur la convocation. Veuillez attendre à l'extérieur si vous êtes en avance.**
- 4 - Attendez votre tour : patientez en **respectant la distance minimale d'un mètre** entre vous et la personne qui vous précède dans la file d'attente. Respectez la file d'attente et la signalisation.
- 5 - Seules les personnes nommément convoquées sont autorisées à pénétrer dans l'enceinte du palais de justice, les accompagnateurs devant rester à l'extérieur.
- 6 – Le nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique est obligatoire pour pénétrer sur le site.

## Dans l'enceinte du palais de justice

- 7 - **Patiencez dans la zone** qui vous sera indiquée.
- 8 - **Respectez les cheminements indiqués, les marquages au sol et la signalétique.**
- 9 - **Respectez les distances** avec les autres personnes qui sont dans les zones d'attente.
- 10 - **Ne vous attardez pas** dans le tribunal après l'audience.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades